

Le verset de la semaine

Matoth

Le cri

Moïse répondit aux enfants de Gad et à ceux de Réouven : « Quoi !? Vos frères iraient au combat et vous, vous demeureriez ici !? »

C'est par ces paroles brèves mais énergiques que Moïse répondit aux enfants de Gad et de Réouven qui estimaient avoir trouvé une part d'héritage à leur convenance au-delà du Jourdain qu'ils ne voulaient donc pas traverser et participer avec leurs frères à la conquête d'Eretz-Israël.

Il s'agit du cri de la conscience. Qui donc estimerait légitime de ne pas participer aux combats alors que le peuple juif est en danger ? À quel titre pourrait-on se considérer comme non concerné ?

Ceci est une grande leçon pour nous tous :

Participer à la défense d'Israël est certes une obligation de la Thora ; mais pour qui possède un minimum de conscience morale, c'est une obligation des plus élémentaires que sa conscience lui impose.

Depuis soixante-six ans, Israël revenu chez lui doit se battre contre des ennemis qui veulent sa destruction. Israël est le rempart de protection pour tout le peuple juif. Aussi, nous avons tous l'obligation de participer à sa défense et d'entendre le cri de Moïse :

« Quoi !? Vos frères iraient au combat et vous, vous demeureriez ici !? »